

TABLEAU "A MODIFIE" - DEPENSES DU TITRE I POUR L'ANNEE 2014

			en Dinars
Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE PREMIER : ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>17 186 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	10 186 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	6 800 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	200 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 025 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	855 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 170 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 023 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	240 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	12 000
	03.307	Contributions aux Organismes Internationaux	771 000
		TOTAL DU CHAPITRE 1 =	20 234 000
		CHAPITRE 2 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>51 797 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	1 150 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	49 646 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	490 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	53 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	458 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>18 866 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	7 526 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	10 618 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	420 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	302 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>5 593 000</u>
	03.300	Transferts	180 000
	03.301	Interventions à caractère général	1 205 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	615 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	3 000
	03.308	Subventions aux Etablissements Constitutionnels	3 569 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	6 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	15 000
		TOTAL DU CHAPITRE 2 =	76 256 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 3 : PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>92 490 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	3 251 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	44 508 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	1 924 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	857 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	41 950 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>9 003 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	95 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	6 221 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 445 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	242 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>118 030 000</u>
	03.300	Transferts	12 141 000
	03.301	Interventions à caractère général	84 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	1 736 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	75 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	74 000
	03.308	Subventions aux Etablissements Constitutionnels	100 000 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	3 588 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	332 000
TOTAL DU CHAPITRE 3 =			<u>219 523 000</u>
CHAPITRE 4 : MINISTERE DE L'INTERIEUR			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>1 445 576 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	376 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 398 000 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	39 300 000
	01.116	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger	7 500 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	400 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>206 350 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	3 700 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	192 000 000
	02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	800 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	9 850 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>379 458 000</u>
	03.300	Transferts	173 000
	03.301	Interventions à caractère général	360 550 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	16 334 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	24 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	500 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 877 000
TOTAL DU CHAPITRE 4 =			<u>2 031 384 000</u>

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 5 : MINISTERE DE LA JUSTICE			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>291 139 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	352 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	288 700 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	1 200 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	887 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>60 495 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	200 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	17 300 000
	02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	00001 00
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	41 995 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>8 107 000</u>
	03.300	Transferts	2 735 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	4 150 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	40 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	368 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	814 000
TOTAL DU CHAPITRE 5 =			359 741 000
CHAPITRE 6 : MINISTERE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA JUSTICE TRANSISTOIRE			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>3 543 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	388 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	3 035 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	120 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>1 298 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 298 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>370 000</u>
	03.301	Interventions à caractère général	5 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	310 000
	03.303	Interventions dans le domaine de l'enseignement et de la formation	40 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	15 000
TOTAL DU CHAPITRE 6 =			5 211 000
CHAPITRE 7 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>112 391 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	355 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	12 370 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	120 000
	01.116	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger	99 546 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>52 042 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	50 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 492 000
	02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	47 500 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>17 215 000</u>
	03.301	Interventions à caractère général	1 910 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	200 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	10 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	14 654 000
	03.316	Interventions des services à l'étranger	441 000
TOTAL DU CHAPITRE 7 =			181 648 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 8 : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>999 775 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	343 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	994 564 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	649 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	640 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	3 579 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>130 408 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	500 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	110 000 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	18 808 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 100 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>21 696 000</u>
	03.300	Transferts	16 280 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	5 080 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	120 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	190 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	26 000
TOTAL DU CHAPITRE 8 =			1 151 879 000
CHAPITRE 9: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>54 233 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	144 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	16 058 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	38 031 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>14 050 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	986 000
	02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	12 914 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	150 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>9 906 000</u>
	03.300	Transferts	9 200 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	315 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	120 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	270 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 000
TOTAL DU CHAPITRE 9 =			78 189 000
CHAPITRE 10: MINISTERE DES FINANCES			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>385 430 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	384 308 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	122 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 000 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>40 678 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	39 700 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	978 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>3 018 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	3 018 000
TOTAL DU CHAPITRE 10=			429 126 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 11 : MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	
		<u>1- DEVELOPPEMENT</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>34 771 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	390 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	4 578 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	603 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	29 200 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>4 430 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 040 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	3 390 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 311 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	190 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	13 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	192 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	916 000
		S/TOTAL 1 =	40 512 000
		<u>2- COOPERATION INTERNATIONALE</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>10 650 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	270 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	3 080 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	330 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	6 970 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 533 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 378 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 155 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>123 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	87 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	6 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	30 000
		S/TOTAL 2 =	13 306 000
		TOTAL DU CHAPITRE 11 =	53 818 000
		CHAPITRE 12 : MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>29 225 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	215 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	28 790 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	220 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>4 281 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	500 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	3 781 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>133 000</u>
	03.300	Transferts	9 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	124 000
		TOTAL DU CHAPITRE 12 =	33 639 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 13: MINISTERE DE L'AGRICULTURE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>398 928 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	351 816 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	8 974 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	38 138 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>34 433 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	7 003 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	22 580 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	4 850 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>3 657 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	3 101 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	411 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	145 000
		TOTAL DU CHAPITRE 13 =	437 018 000
		CHAPITRE 14 : MINISTERE DE L'INDUSTRIE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>26 044 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	7 804 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	18 240 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>5 128 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 895 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	2 233 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>2 353 656 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	2 353 611 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	45 000
		TOTAL DU CHAPITRE 14 =	2 384 828 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 15 : MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>41 137 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	289 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	25 230 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	375 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 323 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	13 920 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>7 987 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	4 761 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	487 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 739 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 429 026 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	1 407 020 000
	03.306	Interventions dans le domaine économique	21 500 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	501 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	5 000
		TOTAL DU CHAPITRE 15 =	1 478 150 000
		CHAPITRE 16 : MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>13 505 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	280 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	11 878 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	294 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 053 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 742 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 713 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 029 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 896 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	250 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	7 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	813 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	826 000
		TOTAL DU CHAPITRE 16=	18 143 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 17: MINISTERE DU TOURISME	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>40 126 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	140 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 275 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	335 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 435 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	35 941 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>10 284 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	465 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	722 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	9 097 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>470 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	25 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	125 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	320 000
		TOTAL DU CHAPITRE 17 =	50 880 000
		CHAPITRE 18 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	
		<u>1- EQUIPEMENT</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>74 662 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	71 654 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 350 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	400 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	258 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>40 293 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	40 086 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	190 000
	02.239	Frais de fonctionnement des services à l'étranger par programme	17 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 018 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	1 008 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	10 000
		S/TOTAL 1 =	115 973 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
01		2- ENVIRONNEMENT	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>23 242 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	181 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	5 539 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	355 000
02	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	15 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	17 152 000
		<u>Moyens des Services</u>	<u>5 029 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 405 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	684 000
03	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 940 000
		<u>Interventions Publiques</u>	<u>12 456 000</u>
	03.301	Interventions à caractère général	11 664 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	50 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	208 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	300 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	234 000
		S/TOTAL 2 =	40 727 000
		TOTAL DU CHAPITRE 18	156 700 000
		CHAPITRE 19: MINISTERE DU TRANSPORT	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>12 962 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	9 612 000
02	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	3 350 000
		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 518 000</u>
03	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 518 000
		<u>Interventions Publiques</u>	<u>385 609 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	385 609 000
		TOTAL DU CHAPITRE 19 =	401 089 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 20: MINISTERE DES AFFAIRES DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	
		<u>1- Affaires de la Femme</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	3 949 000
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	214 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	2 696 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 039 000
02		<u>Moyens des Services</u>	997 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	747 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	250 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	10 137 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	9 875 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	262 000
		Sous Total 1 =	15 083 000
		<u>2- Enfance</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	54 698 000
01	01.101	Rémunération du personnel permanent	54 628 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	10 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	60 000
02		<u>Moyens des Services</u>	5 863 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	757 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	5 106 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	3 711 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	665 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	14 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	3 032 000
		Sous Total 2 =	64 272 000
		TOTAL DU CHAPITRE 20 =	79 355 000
		CHAPITRE 21 : MINISTERE DE LA CULTURE	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	83 215 000
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	325 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	78 330 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	1 630 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	148 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	2 782 000
02		<u>Moyens des Services</u>	8 283 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 458 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	5 047 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	778 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	33 844 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	1 395 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	20 040 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	135 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	9 924 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	2 350 000
		TOTAL DU CHAPITRE 21 =	125 342 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 22 : MINISTERE DE LA JEUNESSE TE DES SPORTS	
		<u>1- Sports</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>254 987 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	641 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	248 346 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	823 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 239 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	3 938 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>8 108 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	2 028 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	4 685 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 395 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>26 714 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	180 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	24 962 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	64 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 508 000
		SOUS TOTAL 1 =	289 809 000
		<u>2- Jeunesse</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>54 302 000</u>
01	01.101	Rémunération du personnel permanent	49 571 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	3 531 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 200 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>6 672 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 117 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	5 555 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>3 392 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	30 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	1 870 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	32 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 460 000
		Sous Total 2 =	64 366 000
		TOTAL DU CHAPITRE 22	354 175 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 23 : MINISTERE DE LA SANTE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>1 239 991 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	1 187 000 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	11 935 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	41 056 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>84 255 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	8 360 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	70 415 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	5 480 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>4 924 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	4 550 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	374 000
		TOTAL DU CHAPITRE 23 =	1 329 170 000
		CHAPITRE 24 : MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>114 446 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	403 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	96 300 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	3 567 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 606 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	12 570 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>16 698 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	7 445 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	4 913 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	4 340 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>533 641 000</u>
	03.300	Transferts	357 650 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	174 330 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	200 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	24 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	407 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 030 000
		TOTAL DU CHAPITRE 24 =	664 785 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 25 : MINISTERE DE L'EDUCATION	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>3 375 340 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	3 372 160 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	430 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 750 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>100 461 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	21 435 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	79 016 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	10 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>44 725 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	10 238 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	34 440 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	47 000
		TOTAL DU CHAPITRE 25 =	3 520 526 000
		CHAPITRE 26: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
		<u>1- Enseignement Supérieur</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>910 811 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	874 469 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	29 842 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	5 250 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	1 250 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>73 465 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	6 008 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	65 486 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 791 000
	02.239	Frais de fonctionnement des services à l'étranger par programme	180 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>160 784 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	139 595 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	20 700 000
	03.338	Dépenses des interventions publiques par programme	469 000
	03.339	Interventions des services à l'étranger par programme	20 000
		Sous Total 1 =	1 145 060 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits	
01		2- Recherche Scientifique		
		Rémunérations Publiques	35 142 000	
	01.136	Rémunération publique par programme	30 370 000	
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	99 000	
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 673 000	
	02		Moyens des Services	3 903 000
		02.236	Dépenses des moyens et services par programme	930 000
		02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	358 000
		02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	2 615 000
	03		Interventions Publiques	961 000
03.336		Dépenses des interventions publiques par programme	591 000	
03.337		Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	90 000	
03.338		Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	280 000	
		Sous Total 2 =	40 006 000	
		TOTAL DU CHAPITRE 26 =	1 185 066 000	
01		CHAPITRE 27 : MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI		
		Rémunérations Publiques	219 106 000	
	01.136	Rémunération publique par programme	10 947 000	
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	208 159 000	
	02		Moyens des Services	27 694 000
		02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 650 000
		02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	25 044 000
	03		Interventions Publiques	1 214 000
		03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	130 000
		03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	1 084 000
		TOTAL DU CHAPITRE 27 =	248 014 000	

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
04	04.400	CHAPITRE 28 : DEPENSES IMPREVUES ET NON REPARTIES	
		<u>Dépenses de Gestion Imprévues</u>	<u>268 811 000</u>
		Dépenses de Gestion Imprévues et non réparties	268 811 000
		TOTAL DU CHAPITRE 28 =	268 811 000
05	05.500	CHAPITRE 29 : INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE	
		<u>Intérêts de la Dette Publique</u>	<u>1 475 000 000</u>
		Intérêts de la Dette Intérieure	800 000 000
		05.501 Intérêts de la Dette Extérieure	675 000 000
		TOTAL DU CHAPITRE 29 =	1 475 000 000
		TOTAL GENERAL =	18 817 700 000